

Editorial

Appel de l'Essor pour diminuer le fossé social

Réforme: dans beaucoup de pays, et en particulier dans ceux qui nous entourent, ce mot est devenu le symbole d'un monde en mouvement et qui veut faire table rase de son passé. En Suisse aussi, quand on veut modifier une loi ou en élaborer une nouvelle, on parle d'une société qui va de l'avant et d'un pays qui s'adapte à son temps. A y regarder de plus près, on constate cependant que toutes ces belles paroles sont de la poudre aux yeux et que ce qu'on appelle réforme est en réalité une immense régression sociale.

La réforme de l'assurance chômage? Les plus fragilisés devront faire avec encore moins d'argent et les entreprises seront épargnées. La réforme de la TVA? Le projet du Conseil fédéral d'introduire un taux unique renchérit considérablement les articles de première nécessité (nourriture notamment) et diminuera le coût des articles de luxe (grosses voitures par exemple). La réforme de la fiscalité? Elle offre des cadeaux minuscules aux petits contribuables (qu'on ponctionne par ailleurs lourdement en augmentant certaines taxes et le coût de nombreuses prestations) et des avantages indécents à ceux qui ont le plus de moyens financiers.

Les politiciens de tous bords n'ont qu'une phrase à la bouche: il faut diminuer le fossé social. Quel écart entre la parole et les actes! En 5 ans, le salaire des managers a augmenté de 80% et celui des travailleurs de 3% seulement. Et certains grands patrons gagnent 600 fois plus que leurs collaborateurs qui ont autant de mérite qu'eux de faire tourner l'entreprise!

Rappelons le préambule de la Constitution fédérale: «La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». **L'Essor est d'accord avec cette déclaration et lance un appel pour qu'elle soit réellement mise en application.** Concrètement, cela signifie notamment que:

- la fiscalité, par l'application d'un barème plus progressif, doit être un instrument de correction des inégalités sociales;
- les cotisations de l'assurance maladie doivent tenir compte du revenu des assurés;
- le taux de la TVA doit faire une différence entre les articles de première nécessité et les objets de luxe;
- les salaires des travailleurs doivent augmenter dans la même proportion que ceux des dirigeants.

Refuser d'entrer en matière sur ces différents points revient à défendre le statu quo, c'est-à-dire l'existence d'un fossé social qui s'élargit chaque jour. Se voiler la face, c'est courir le risque de susciter la déception, puis la grogne et enfin la révolte. Certains partis devraient y penser au lieu de défendre les intérêts exclusifs des lobbies qui soutiennent leurs élus et leurs versent souvent même de généreuses gratifications.

Le comité rédactionnel de l'Essor

A Charlène

*Si tu manques de lumière
si tu rates la première marche
si le soleil oublie ton horizon
si tu as perdu tes sourires
si la musique a brisé tes oreilles
si ton chemin est plein de boue
si ton coeur traîne dans les solitudes
si tu ne peux pas ouvrir la porte
si tu n'as pas gagné ton permis
si tu as peur de l'amour
si le verglas t'empêche de marcher
si l'aurore est en feu
si le brouillard t'étouffe
si les amis s'enfoncent dans la nuit
si le bonheur t'écrase
si la tristesse t'inonde*

appelle-moi, je serai là.

Mousse Boulanger

Le billet d'Henri Jaccottet

Nous vivons un temps qui donne à réfléchir; je ne parlerai que de ce qui intéresse notre pays.

Pensons d'abord au problème climatique: jusqu'il y a peu de temps, nous avons vécu dans un climat tempéré avec des printemps, et maintenant nous passons à un climat continental sans printemps. Cela à cause de nos débauches d'énergies à effet de serre, dans le monde entier.

Après l'échec climatique, voici le succès sociétal; je pense au tour de force réussi par la Suisse: faire d'un championnat de football une grande fête avec des ressortissants des différents pays d'Europe, ceux qui ont fait le déplacement et ceux qui sont établis chez

nous. Une occasion rare de fraterniser avec tous ces gens. Le fait que les CFF ont pu mettre sur pied quatre mille trains supplémentaires à disposition n'est pas étranger à cette réussite. Or, chaque fois qu'on entre dans la période des vacances et des autoroutes surbondées, on imagine sans peine ce que pourraient faire les compagnies européennes de chemin de fer pour désengorger tout ça à condition de le vouloir. Pour terminer, voici deux exemples parmi les préoccupations politiques de la ville de Lausanne:

1) A la suite d'un concours et d'une décision municipale, on nous propose de construire un musée d'art sur la place de Bellerive... qui ne mériterait plus

son nom dès lors qu'elle serait dotée d'un gros pâté de béton.

2) On apprend par ailleurs que les PTT vont vendre leur gigantesque bâtiment administratif de la Rezude et que ce dernier sera transformé en un hôtel plus grand que tous les autres.

Dans ces deux cas, a-t-on pensé, ne serait-ce qu'au temps perdu en déplacements superflus imposés aux visiteurs du musée et au personnel des deux établissements qui seraient délocalisés?

Restons-en là pour aujourd'hui et tâchons désormais de réfléchir un peu mieux à toutes les décisions politiques de notre époque qui engagent l'avenir, donc celui de nos descendants!

En finir avec les paroles violentes

«Qu'un sang impur abreuve nos sillons»: c'est pour que de tels chants guerriers ne figurent plus dans les hymnes nationaux que Mireille Grosjean, connue pour son engagement pour la paix, a déposé une plainte pénale contre l'UEFA à l'occasion de l'Euro2008. Elle estime en effet que certains des hymnes nationaux interprétés avant les matchs contiennent des paroles choquantes qui contrastent avec la Décennie de l'enseigne-

ment de la non-violence et de la paix décrétée par l'ONU et l'UNESCO.

La plainte de Mireille Grosjean a été classée le 13 juin par le procureur général de la République et Canton de Neuchâtel. Un incident diplomatique est ainsi évité avec certains de nos voisins. Mais le débat ne fait que commencer, preuve en est que notre fidèle abonnée a reçu de nombreux messages de soutien et que son action a été mentionnée par de nombreux médias

de Suisse et de France.

«On peut imaginer que des citoyens français poursuivent le combat», affirme Mireille Grosjean. Pour sa part l'Essor rêve du jour où les hymnes nationaux seront composés de strophes louant la justice sociale et l'écologie, à l'instar de l'hymne qui serait celui d'un Québec indépendant, soit la chanson «Gens du pays» de Gilles Vigneault.

Rémy Cosandey

Homo oeconomicus

Assez d'hypocrisie!



Ainsi donc, Roger Federer, notre grand champion de tennis, va quitter son cher (dans tous les sens du terme!) canton de Bâle-Campagne pour prendre domicile à Wollerau. Comme par hasard, cette charmante commune zougnoise est un paradis fiscal où sont déjà établies des personnalités comme Kimi Räikkönen, pilote automobile, Ralph Krueger, entraîneur de l'équipe suisse de hockey sur glace, et Marcel Ospel, banquier célèbre mais en disgrâce.

L'avocat de Roger Federer précise: «La fiscalité n'a joué aucun rôle dans ce choix. Le logement d'Oberwil devenait trop petit pour les trophées de Federer». Ce dernier argument est peut-être justifié, mais alors pourquoi aller à Wollerau alors qu'il y a de grands logements à des prix raisonnables

ailleurs (les prix sont même imbattables au Locle et à La Chaux-de-Fonds)? Soyons clair: l'avocat de Federer mérite le prix Nobel de l'hypocrisie. En plus, il prend tous les contribuables honnêtes du pays pour des imbéciles.

Ce prix Nobel pourrait toutefois être partagé avec l'UBS. Cette société avoue regretter d'avoir permis à des milliers de riches Américains de frauder le fisc. Si elle n'avait pas été forcée et contrainte de faire acte de contribution par les autorités américaines, croyez-vous qu'elle aurait exprimé le moindre remord?

Dans la société d'aujourd'hui, et tout particulièrement dans les affaires, l'hypocrisie a hélas encore de beaux jours devant elle!

«Je rêve que l'on continue de replanter des arbres, par milliers, par millions, et qu'en retrouvant ses forêts, ses couleurs, l'Afrique découvre la démocratie et la paix».

«Détruire l'environnement affecte les conditions de survie des hommes et fournit le cadre de conflits potentiels. Paix, gestion durable des ressources et bonne gouvernance sont indissociablement liés. Y a-t-il meilleur symbole de paix et d'espoir qu'un arbre vivant?»

Wangari Maathai,
Prix Nobel de la paix 2004

Rémy Cosandey

Une tare de l'espèce humaine

D'après le dictionnaire, la définition du verbe maltraiter est assez large: soumettre quelqu'un à de mauvais traitement, brutaliser, traiter durement. Le grand Larousse de 1900 ajoutait: causer un dommage. Ces différentes explications débouchent sur toute une série de mots qui qualifient des comportements non conformes aux règles de la sagesse ou de la bienveillance: violence, contrainte, force, coups, harcèlement.

Si elle peut avoir des formes diverses, la maltraitance a également des conséquences différentes. Se faire mal recevoir au guichet d'une administration est moins grave que d'être roué de coups par son conjoint. Pour une Somalienne, être confrontée au parcours du combattant du demandeur d'asile est moins dommageable que d'être victime d'une mutilation génitale. Mais ce n'est là parfois qu'une apparence car il n'est pas certain que les blessures de l'âme cicatrisent plus rapidement que celles du corps!

Bien qu'ils abordent différentes formes de maltraitance, les articles de ce forum de l'Essor ne constituent qu'un petit échantillon de ce que l'être humain est capable de faire. Par égoïsme ou vanité, par intérêt ou par vice, il ne peut s'empêcher de rabaisser son prochain, de profiter de sa situation ou de sa force pour se persuader qu'il est supérieur à son vis-à-vis et qu'il peut se permettre des agissements excessifs.

La maltraitance, quel que soit son degré de gravité, est une tare de l'espèce humaine. On ne peut hélas pas la faire disparaître mais on peut l'atténuer en la dénonçant lorsqu'on en a connaissance. C'est là un acte citoyen, pas toujours facile, et qui, s'il était effectué plus systématiquement, rendrait la vie un peu plus douce.

Rémy Cosandey

Le phénomène de la maltraitance familiale

Toutes les indications contenues dans cet article nous ont été fournies par Solidarité Femmes Genève. Il s'agit d'un centre qui œuvre depuis plusieurs années à la reconstruction d'êtres brisés par la maltraitance. Il en existe plusieurs formes, l'une et l'autre tout aussi perverses et destructrices.

La maltraitance ou violence verbale et psychologique. Elle consiste à diminuer, humilier l'autre. Des insultes, des propos méprisants, un rabaissement général, des menaces, une ironie monstrueuse, finissent par persuader la victime de sa nullité. Elle se réfugie dans l'isolement, la dépendance et devient le jouet d'une perversion qui peu à peu engendre d'autres maltraitements. La plupart du temps c'est l'homme qui exerce cette forme de domination. Un phénomène assez nouveau, et qui est sans aucun doute le retour des choses, c'est la dégradation psychique pratiquée par un petit nombre de femmes sur leur compagnon. J'ai connu le cas de l'épouse d'un vendeur. Au début le grand amour la remplissait de joie et peu à peu elle s'est mise à mépriser le métier de son mari «un petit vendeur». A force de répéter et de cracher son dédain, l'homme parvenait à peine à se tenir debout. Il a fallu la séparation et

de longues années pour qu'il accepte, à nouveau, d'être un être humain. On imagine ce que cela représente pour une mère de famille abaissée à moins que rien devant ses enfants.

On passe à la **maltraitance sexuelle** dont les femmes ont honte de parler. Le but est de dominer par des actes, des comportements, des contraintes contraire à la volonté de la victime. Le harcèlement et la brutalité sont exercés en permanence.

La **maltraitance physique** ne tarde pas à se manifester, toujours dans un but de domination. Les coups, les blessures, les brûlures, les fractures, l'étranglement, rien n'arrête le fureur du bourreau, même pas les cris et pleurs de ses enfants. On sait, on le lit quasiment quotidiennement dans les journaux, l'homicide avec ou sans arme, peut suivre la séquestration, la mutilation, toute autre lésion.

Enfin il ne faut pas omettre la **maltraitance économique** qui peut avoir divers aspects. Interdiction de travailler afin de dépendre financièrement totalement du conjoint ou alors exploitation, confiscation du salaire, privation de ressources pour subvenir aux frais du ménage.

Il y a toujours chez la personne qui agresse l'intention de domination, de puissance, alors que chez la victime naît un sentiment de contrainte

et de peur. On constate une atteinte importante à la santé, qu'elle soit physique ou psychique. L'homme aimant, qu'on aime peut-être encore, devient l'agresseur. La victime finit par se croire coupable, fautive, indignée.

Dans ce climat de tension et de peur, les enfants souffrent en silence, ils ne veulent pas révéler ce terrible secret familial qu'est la brutalité du père. Ils cherchent à défendre leur mère et vont jusqu'à prendre la place d'un adulte qui pourrait exercer une protection.

On est bien loin d'avoir fait le tour de cette terrible problématique. Un centre comme *Solidarité Femmes Genève* s'est attaché à offrir une prise en charge globale, il a intégré la dimension de la relation mère-enfant. Les femmes peuvent être accueillies avec leurs petits, elles sont encouragées dans leur rôle parental de soins, d'éducation et de protection.

Parviendra-t-on un jour à faire baisser le taux de 20% de femmes vivant ou ayant vécu en couple, qui ont subi des maltraitements physiques, sexuelles, de la part de leur partenaire? Quant aux maltraitements verbales et psychiques, elle représente le 40%, cela dans notre belle et paisible Suisse.

Mousse Boulanger

Variété du mal: un regard sur les maltraitements

Le mal restera une question constamment habitée par l'absurdité; du fait de l'impossibilité de définir son origine, de la difficulté de la supprimer totalement et de la complexité de ses formes. Le philosophe Leibniz a tenté de distinguer les différents maux: physique, moral et métaphysique. Le premier concerne ce qui se passe, a priori, indépendamment de nous. Ce sont les catastrophes ou les maladies. Cette variante du mal n'engage pas forcément la responsabilité humaine même si la culpabilité de l'homme n'est pas si marginale par rapport au drame qui affecte le tissu du monde. Le second mal concerne directement l'homme, son intention et son agir, sa capacité de nuisance et la désorganisation que cela suscite, sa manière inadéquate d'agir sur lui-même, sur autrui et sur la nature. Le mal métaphysique est quant à lui lié à la limitation humaine indépendamment de son agir: c'est le fameux mythe du péché originel.

La maltraitance est un reflet de cette pluralité des formes de mal mais résulte prioritairement de l'intention et des pratiques humaines variées; individuellement ou collectivement. Le mauvais traitement infligé à autrui est manifestement un geste de responsabilité (ou d'irresponsabilité). C'est à la fois commettre et omettre. Le mal se profile dans cette double attitude possible. La maltraitance est aussi historiquement vérifiée, idéologiquement construite. C'est une forme d'expression de ce mal fondamental qui investit l'homme, la société et la culture.

La «maltraitance» historique suivant l'horizon africain résulte de sa mise à l'écart, une profonde blessure qui prend aujourd'hui des for-

mes variées. L'une de ses variantes est la maltraitance structurelle qui passe par la loi des dinosaures économiques qui imposent de manière éhontée le dolorisme comme mode de vie chez les plus faibles. Les prix de vente actuels du cacao, du café ou du coton et de tout autre produit sans valeur ajoutée sur le marché mondial est le symbole même du mauvais traitement des paysans du Tiers Monde. Cette forme de maltraitance est plus globale et héberge d'autres maux. En fait, la dépendance actuelle du monde à l'économisme n'est pas sans conséquences sur l'agir des humains: la culture de l'agressivité et de l'impatience, le désir de dominer ou la grande difficulté de s'affranchir des maux socioculturels.

«Celui qui sème l'injustice moissonne le malheur».

Livre des Proverbes, XXII, 8
(Plutarque)

Cependant, la variante culturelle de la maltraitance existe aussi et revêt des formes de barbaries: l'excision, la pseudo éducation par la violence corporelle, la pédophilie, les différentes formes d'esclavage moderne. Ce ne sont pas des attitudes qui ont forcément partie liée à cet économisme triomphant. La culture est une donnée qui n'a pas toujours été un bien pour l'humain surtout lorsqu'elle légitime les formes de mal, les hiérarchise ou les bémolise.

La dénonciation des comportements culturels nocifs à des degrés différents, de l'excision à la polygamie, de l'asservissement à la traite, de la privation de liberté d'ex-

pression à l'étranglement économique, est l'étape première de la lutte contre la maltraitance. Même si on peut objecter que certaines dénonciations n'ont pas toujours pour but de contrer le mal mais de faire de l'écueil de l'autre un alibi à son propre mal qu'on voudrait légitimer.

Il faut repérer les lieux où ces cas de maltraitance se pratiquent, ensuite les comprendre pour mieux les combattre sans compromettre les résultats. En général, on est quasiment tous d'accord sur la nocivité des différents cas de maltraitance. Mais tout se joue au niveau de la méthode. Le vrai du vrai n'est-il pas, comme le pensait Aimé Césaire, de savoir par où aller plutôt que de savoir où aller? On peut aussi nuancer la prépondérance de l'homme dans le geste de maltraitance sans toutefois vouloir apporter des justifications.

«Qui sème le vent récolte la tempête».

Osée, VIII, 7

La découverte par la psychanalyse de l'inconscient psychique ou le mythe du péché originel en religion devraient aider l'être humain à rechercher au-delà de sa finitude.

Attaquer la maltraitance c'est d'abord et avant tout la situer dans le sillage du mal absolu. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là qu'il est possible d'opposer le bien qui se distingue radicalement. La recherche du bien débusque nos égoïsmes et les transforme en tension d'amour du vrai, du bien, du transcendant, etc.

Zachée Betché

De retour d'un voyage en Extrême-Orient, lors d'un interview à la RSR, Boris Cyrulnik rapporte: *«Laisser seuls des enfants pendant des heures devant la télévision, avec souvent un frigo bien garni, c'est de la maltraitance».*

Repris par Suzanne Gerber

La maltraitance institutionnalisée

La maltraitance est très généralement liée à la recherche d'un avantage au détriment d'autres personnes. Je ne parle pas ici de la maltraitance maladroite liée au sadisme ou au plaisir de faire du tort à quelqu'un, maltraitance qui existe malheureusement aussi.

La maltraitance institutionnalisée est, à mon avis, la conséquence directe de la priorité absolue donnée à l'argent et au profit au détriment de la convivialité. Elle est donc une conséquence du système économique actuel. Pour illustrer ce propos, je peux donner un exemple personnel.

Jusqu'à ma retraite j'avais un revenu, certes modeste, mais suffisant pour payer régulièrement mes impôts conformément aux exigences du percepteur. Il m'est même arrivé d'être légèrement en avance, ce qui m'a valu des «intérêts bonifiés», donc une sorte de rabais. Après la retraite mon revenu a fortement baissé et j'ai eu du retard dans les paiements. Il s'en est suivi des charges supplémentaires dites «intérêts de retard», frais de rappel et autres pénalités, voire des menaces.

En d'autres termes: si vous êtes à l'aise et à même de payer sans problème ce qu'on vous demande, on vous facilite encore la tâche en vous accordant des rabais; si vous êtes nécessiteux et avez des difficultés à payer, on vous rend la vie encore plus dure en augmentant vos charges, Cela dénote une philosophie:

priorité absolue à l'argent, courbettes devant les gens aisés et maltraitance des citoyens au revenu modeste. On peut aussi voir là une sorte de «pompe à fric» qui consiste à transférer l'argent des pauvres vers les riches. Pourtant l'Etat devrait avoir pour fonction principale d'assurer une vie agréable à tous les citoyens, quels que soient leurs moyens financiers.

«La violence engendre la violence».

(Eschyle)

Ce type de maltraitance ne concerne pas que le fisc. Il est endémique dans le monde économique où seul compte le profit. Un cas particulièrement évident est celui de l'assurance maladie. Les assureurs exigent du citoyen de payer en avance des primes en augmentation permanente dont le montant est tout à fait indépendant de son revenu et sur lequel il ne peut avoir aucune influence. Dès que vous avez du retard dans les paiements, vous êtes harcelé par des rappels, des commandements de payer, des menaces de poursuites, etc. Et on vous impose des charges supplémentaires ne correspondant à aucune prestation: frais de rappel exagérés, intérêts usuraires, etc. En d'autres termes, l'assureur se sert de vos difficultés pour augmenter son revenu. L'obligation de s'assurer a transformé l'assurance maladie en racket, tout à fait dans la logique du système économique qui repose toujours sur le primat de l'égo-

ïsme cher à Adam Smith.

Les assureurs et l'entreprise médicale ont besoin de la maladie pour vivre. Car la maladie rapporte alors que la santé ne coûte rien. Comme disait Ivan Illich: «L'entreprise médicale menace la santé». On maltraite le citoyen au nom de sa santé.

Peut-on rêver d'une société conviviale dans laquelle la santé serait la priorité et les soins aux malades fournis gratuitement? Dans le monde économique actuel cela n'est guère pensable. Toute activité qui rapporte y est jugée acceptable. Vendre des boissons et de la nourriture néfastes pour la santé n'y est pas condamné puisqu'il y a du profit à la clef. Sans cela ni Coca-Cola ni McDonalds n'existeraient.

Et il y a la maltraitance des animaux. On accepte moyennant quelques règles d'hygiène que porcs et volailles soient élevés dans des usines à viande dans lesquelles ces animaux sont complètement soustraits à leurs conditions normales d'existence. Cela fait baisser les prix et la qualité de la viande et génère des profits tout en provoquant d'énormes pollutions et en ruinant les petits paysans, Tout cela avec la bénédiction de l'Etat. Mais le pire est sans doute la vivisection qui consiste à torturer les animaux au nom de la santé des hommes. Cette pratique est non seulement moralement condamnable mais encore naïve. La santé des uns ne peut pas résulter de la souffrance des autres.

La maltraitance s'étend en fait aujourd'hui à toute nature que l'homme s'acharne à détruire au nom de la prospérité. Pour mettre fin à la maltraitance, le respect de la vie est une condition nécessaire et sans doute suffisante. La convivialité et l'amour devraient de substituer à la concurrence et à la compétition. Comme l'a relevé Albert Schweizer: «Ce que nous appelons amour est, dans son essence, le respect de la vie».

Pierre Lehmann

Une élève consciente de la situation

La classe 9VS01 d'une école d'Yverdon-les-Bains vient d'éditer une brochure d'une trentaine de pages qui permet aux élèves de s'exprimer par le biais de la bande dessinée. Chacun y va de son problème ou de sa préoccupation avec un regard objectif mais souvent acéré. Les membres du comité rédactionnel de l'Essor ont été particulièrement touchés par le témoignage d'une élève prénommée Xristina et qui s'intitule «Une vie d'enfer». Avec des mots simples mais des images fortes, elle décrit les mauvais traitements infligés par un père à sa fille. On ne sait pas s'il s'agit d'une situation réelle ou supposée. Mais le message est clair et a le mérite de mettre en évidence une situation qui n'est hélas pas isolée.

Journée pour les femmes migrantes

La commission «Migrations féminines» de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers a pour mandat principal d'identifier les problématiques liées aux migrations féminines et de proposer des mesures favorisant les conditions des femmes migrantes. Elle a organisée récemment une journée d'information et de dialogue ouvert à toute la population mais en particulier aux communautés étrangères du canton de Neuchâtel.

Il était donc logique que la commission ait choisi des thèmes susceptibles d'intéresser, voire de concerner directement les femmes migrantes. Le but était de les informer sur leurs droits et leurs devoirs dans les domaines de la violence domestique, des mariages forcés et des mutilations génitales féminines. De manière très succincte, permettez-moi d'expliquer le choix des trois sujets retenus.

Nous avons abordé tout d'abord la problématique de la violence domestique. Ce sujet est malheureusement propre à toutes les époques et à toutes les civilisations. Hier, on n'en parlait pas, les secrets étant jalousement gardés dans le cadre familial. Aujourd'hui, avec l'évolution des mœurs, les progrès de la communication et l'épanouissement de la femme au travers de son activité professionnelle, la violence domestique est davantage visi-

ble et plus personne ne peut jouer à l'autruche pour ignorer le problème.

Le deuxième thème concerne plus précisément les femmes qui viennent de pays ayant des traditions différentes de celles de notre pays. Il s'agit des mariages forcés. En Afrique, en Asie, même en Europe (notamment dans certains pays de l'ex-Yougoslavie), des femmes sont mariées de force parce que leurs familles ont choisi pour elles. Ce qui devrait être un acte d'amour s'est transformé en «arrangement» ou en «affaire». La pratique du mariage forcé est évidemment condamnée par la Convention de l'ONU sur les Droits de l'homme.

Dernier thème, encore plus important mais difficile à aborder: celui des mutilations génitales féminines. Il s'agit là d'une coutume qui se perd dans la nuit des temps mais dont l'actualité ne cache pas la barbarie. Ce terme convient bien pour la qualifier car comment appeler autrement l'acte consistant à mutiler pour toujours des jeunes filles, les privant d'une partie d'elle-même et les empêchant de vivre pleinement leur sexualité. Dans son article 3, la Convention européenne des Droits de l'homme proscrit clairement les traitements dégradants. Elle oblige même les Etats à prendre les mesures nécessaires pour éviter de tels traitements.

Nous n'avons bien entendu pas eu la prétention d'amener des solutions toutes faites. Mais nous avons voulu apporter notre contribution, informer celles et ceux qui le désirent, et surtout offrir à tous la possibilité de témoigner et de se faire entendre.

Voilà, dans les grandes lignes, les trois sujets importants qui ont été abordés lors de cette journée. Il convient encore de souligner que le Conseil d'Etat neuchâtelais, dans son rapport au Grand Conseil de 2007 sur les priorités fixées en matière de politique d'intégration, présente les exigences de respect total de droit suisse. Les trois thématiques abordées sont régies par des législations et leur pratique représente une atteinte grave aux droits fondamentaux et à la dignité humaine.

Cette journée a connu un grand succès. Par la qualité des orateurs tout d'abord. Ensuite par le nombre des participants (plus de 70) et l'intérêt qu'ils ont montré. Cette réussite encouragera la commission «Femmes migrantes» à renouveler l'expérience l'année prochaine. La maltraitance est hélas un sujet qui est loin d'être épuisé.

Josiane Jemmely

La traite des êtres humains

La traite des êtres humains connaît une expansion sans précédent dans le monde entier. Ce sont surtout des femmes et des jeunes filles qui sont exploitées dans des conditions misérables pour travailler comme domestiques, dans des fabriques ou des plantations, ou sont contraintes à la prostitution. Amnesty International se mobilise contre cet acte grave de maltraitance: elle s'engage pour que les personnes soient considérées comme les victimes d'un crime et à ce titre obtiennent une protection étatique, ainsi que les soins médicaux et psychologiques nécessaires.

Adresse: Amnesty International, Speichergasse 33, 3001 Berne, contact@amnesty.ch.

7000 excisions

On estime à environ 7000 le nombre de femmes excisées vivant en Suisse. Ce chiffre est effrayant, d'une part à cause de son ampleur, d'autre part parce qu'il montre que certaines coutumes ont la peau dure et que des communautés pratiquent l'excision même si elles changent totalement d'environnement. Sept mille femmes excisées, c'est 7000 personnes mutilées à vie, c'est 7000 femmes qui seront privées durant toute leur existence d'une relation sexuelle normale. Que ce soit la douleur physique au moment de l'excision ou la douleur de l'âme plus tard, l'excision provoque des dégâts irréparables.

Un tribunal zurichois vient de condamner à 6 mois d'emprisonnement avec sursis une Somalienne qui a fait exciser sa fillette. Un recours ayant été déposé, un nouveau jugement sera rendu. On ose espérer qu'il confirmera au moins la peine légère qui a été prononcée. Mais, avant même la répression, c'est l'information qu'il faut développer. Il est indispensable de faire savoir à tous les étrangers, et aux Africains notamment, que l'excision elle est un acte relevant de la maltraitance et qu'elle est interdite en Suisse.

Maltraitance à tous les étages

A propos des maltraitements, essentiellement domestiques et volontiers traités dans la presse, le discours devient sensiblement plus flou lorsqu'on aborde celles d'Etat ou supranationales.

Il est frappant de constater, depuis quelque temps déjà, à quel point nos autorités cantonales, confédérales, européennes et mondiales, multiplient directement, ou par la bande, les directives pour abandonner le citoyen à la jungle du marché. De même, elles n'hésitent plus à brader les richesses laborieusement construites par la population grâce à ses contributions. Elles ne semblent pas avoir beaucoup de retenue pour taxer, ficher, pressurer, enfermer, d'autant plus lourdement que la personne se trouve en situation de faiblesse, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs. Les arguments-massue, systématiquement avancés, sont de combattre les abus et les terroristes de tout poil, de faire des économies dans les affaires publiques, des

profits dans le privé.

A cet égard, les outils démocratiques, les mesures de protection de la sphère humaine, animale et/ou végétale sont considérés comme autant d'obstacles à la si fameuse «liberté du commerce». Sous la pression d'organisations internationales auto-proclamées et d'entreprises multinationales, les diktats de la mondialisation soumettent tous les étages de la gouvernance à leurs règles, se moquant éperdument des dégâts collatéraux qui en découlent.

Ainsi l'ensemble des directives, patiemment et démocratiquement mises en place depuis des décennies, sont battues en brèche, vidées de leur sens. L'adoption en cours du principe du cassis de Dijon en est une parfaite illustration. Depuis la chute du mur de Berlin, ce système économique à composante mafieuse s'est installé dans l'espace laissé libre. Sans véritables contre-feux, il s'autorise à mentir effrontément,

à polluer toute la chaîne du vivant et s'asseoir sur les rares décisions de justice prises à son encontre. Il a de surcroît la grossière prétention de faire croire qu'il va pouvoir proposer des solutions à ses dérives en temps et en heure... bel exemple de maltraitance mondialisée.

Et si tous les peuples exigeaient, comme l'a fait le Bhoutan, de voir leur niveau de vie mesuré à l'aune du concept de «bonheur national brut»? Avec l'école et des soins gratuits, une presse et une justice libres et incorruptibles, des conditions pour un équilibre psychologique de la population et un véritable respect pour la nature, cela aurait une autre allure que notre triste PNB. Parce que lorsqu'on apprend que les catastrophes, les maladies et les accidents sont intégrés dans les calculs comme autant de facteurs de croissance, on a confirmation sur les intentions de ces fâcheux décideurs...

Edith Samba

Les puissants ne montrent pas l'exemple

D'après la presse, Roland Nef a harcelé son ex-compagne durant une année. Ne supportant pas la rupture, il a fait preuve d'un acharnement obsessionnel en la bombardant de SMS et d'e-mails. Ainsi donc, c'est cet officier, grâce au silence complice du chef du Département militaire, qui a été nommé chef de l'armée suisse. Bravo! Pour engager un manœuvre dans une usine ou un gratte-papier dans un bureau, on est davantage curieux...

Samuel Schmid souligne qu'il s'agit d'une affaire privée et qu'elle ne remet pas en cause la capacité de Roland Nef de diriger l'armée suisse. Permettons-nous d'en douter car la première exigence qu'on peut attendre d'un commandant en chef est la crédibilité. Comment les milliers de soldats qu'il commande peuvent-ils avoir du respect à l'égard d'un homme qui n'en a pas à l'égard de son ex-compagne (il répondait en son nom à des annonces de messieurs recherchant des relations sexuelles).

Roland Nef, de demi vérités en mensonges, a montré qu'il n'assumait pas ses responsabilités. Tirant les conséquences de son attitude, il a démissionné de son poste avant de se voir contraint à s'en aller (sa suspension était sans doute le premier pas de la procédure). Quant à Samuel Schmid, il devrait éviter d'affirmer que le peuple suisse maintient sa confiance à l'armée. Comme beaucoup d'élus, il plane à une hauteur sidérale qui l'empêche de comprendre les sentiments du peuple.

Autre exemple des puissants qui ne montrent pas l'exemple: le fils de colonel Kadhafi et son épouse ont été arrêtés dans un hôtel genevois parce qu'ils maltraitaient et séquestraient leurs domestiques (oh, le vilain mot!). Grâce à leur argent et sans doute à l'intérêt qu'il y a de maintenir de bonnes relations entre la Suisse et la Libye, ils ont été rapidement relâchés et se sont empressés de fuir le pays. On attend avec impatience de connaître la pei-

ne qui leur sera infligé par le tribunal! Mais on ne peut pas s'empêcher de penser à la fable de La Fontaine: «*Selon que vous soyez puissant ou misérable, les jugements de cour seront blancs ou noirs*».

Ces deux exemples montrent que la maltraitance touche toutes les couches de la population, et en particulier le haut du panier. Ce qui est grave, c'est que dans ces deux cas les coupables ne reconnaissent pas les faits et trouvent des excuses pour justifier leur conduite. Le couple Kadhafi va même jusqu'à se présenter en victime en affirmant que leurs domestiques exagéraient pour pouvoir obtenir l'asile politique en Suisse! La Libye prend des mesures de rétorsion inacceptables et la foule à Tripoli dénonce la maltraitance dont est victime le fils du colonel Kadhafi. Quelle indécence! Osons la vérité: si la Libye avait moins de pétrôle, Hannibal et Aline Kadhafi seraient de vulgaires tortionnaires.

Rémy Cosandey

Les loups et la meuf

Extrait de Histoires de ouFs d'Emilie Salamin-Amar (Editions Planète Lilou, 2008)

- J'en ai ras la casquette, les loups sont partout et ça me déprime!
- *C'est pas nouveau, y'a toujours eu des loups dans les bois et les forêts. Je croyais que tu aimais la nature Mamy Dico.*
- Je te parle des loups des villes, ceux qui violent les filles, les petites meufs d'aujourd'hui.
- *Ah! Je me souviens d'un conte de mon enfance, y'avait un loup aussi, mais il dévorait une grand-mère.*
- Dis-moi, Mamy Tarte, tu pensais au Petit Chaperon Rouge?
- *J'en connais pas d'autres! Y'a aussi ceux dans lesquels des ogres dévorent les petits enfants. De quoi tu parles?*
- Des gamines qui se font violer par des garçons. T'es pas encore branchée? Tu dors encore? Tu devrais te frictionner la tête tous les matins pour activer tes neurones.
- *Ah! Tu veux parler des tournantes? Faut arriver à te suivre, si tu remplaces le mot garçons par loups... c'est pas évident! Pauvres petites...*
- Faut décoder Mamy Tarte! Maintenir son esprit en alerte, c'est ça le secret de la jeunesse éternelle.
- *Oh, ça va hein! C'est terrible pour*

ces gamines, tu crois qu'elles vont pouvoir oublier un jour?
- Je ne sais pas! Ça prendra du temps pour effacer de leurs mémoires ces horribles séances de tortures.
- *Tu crois qu'elles arriveront à aimer un homme plus tard?*
- Et les garçons? Est-ce qu'ils sauront respecter une femme un jour?
- *Tu sais, je ne comprends plus rien!*
- Il paraît que c'est à cause des films pornographiques.
- *Un film, c'est du cinéma, de la fiction, c'est pas la vraie vie!*
- Je sais, mais les jeunes d'aujourd'hui consomment beaucoup d'images et ne font plus la différence.
- *Consomment? Ils sont gavés de clips vidéos tu veux dire!*
- Et les parents, t'as pensé aux parents quand ils apprennent que leur fils est un violeur?
- *La honte! T'avais raison quand tu parlais des loups. Envolée la confiance!*
- Si j'étais plus jeune, je te proposerais de faire une opération commando, style lavage intensif des cerveaux.

- *Dis toujours, on est peut-être encore assez forte... qui sait? Mais faut pas me demander d'escalader des falaises!*
- Ce soir, faut qu'on en parle aux autres pensionnaires. On va créer une brigade.
- *Pour faire quoi? Personne ne nous violera à notre âge!*
- Pour expliquer aux jeunes, dans les écoles, les collèges et les lycées que le corps d'une meuf ça se respecte!
- *Ouais... t'as raison! T'es géniale!*
- Et que violer les meufs, c'est un crime!
- *A bas les tournantes! On va les corriger ces sales gamins! On va leur casser les dents à ces jeunes loups!*
- Tu t'excites grave, calmos Mamy Tarte, on n'a plus vingt ans!
- *Justement, on n'a plus de dents... on risque rien! Faudra juste enlever le dentier avant la bagarre!*
- Tu t'emballer, il n'est pas question de les boxer, mais de leur parler!
- *Ah, c'est tout? J'aurai bien aimé leur tailler les oreilles en pointes à ces petits voyous, comme celles des loups!*

Emilie Salamin-Amar

Les demandeurs d'asile, victimes trop faciles

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, les nouvelles lois sur l'asile et les étrangers sont pleinement entrées en vigueur. Parallèlement, s'est créé un Observatoire du droit d'asile et des étrangers qui s'est fixé pour mission de recenser les cas dans lesquels l'application de ces lois engendre des conséquences inhumaines.

Le rôle de cet Observatoire est de fournir des informations concrètes, factuelles et fiables sur l'application de ces lois sur l'asile et les étrangers, à partir de cas individuels posant problème sous l'angle du respect des droits humains. Parmi les premiers cas concrets collectés, en voici trois:

1. Sarah, victime d'atroces persécutions, voit sa demande d'asile être frappée de non entrée en matière parce qu'elle n'a pas de papiers d'identité. Il faudra 3 recours et 3

demandes de réexamen pour que le Tribunal administratif fédéral lui accorde finalement l'asile. Après presque 10 ans de procédure!

2. Peu après s'être séparé de sa femme après 6 ans de mariage, Augustin, ressortissant malgache, se voit refuser une prolongation de son permis B par l'Office fédéral des migrations. Un recours devant le Tribunal administratif fédéral reproche à l'office de ne pas prendre en considération ses propres directives.

3. Ricardo et Felicia, tous deux travailleurs sans-papiers, ont fondé une famille en Suisse. Malgré une intégration parfaitement réussie et un temps de séjour important, l'Office des migrations et le Département de justice et police leur refusent une régularisation et prononcent leur renvoi.

Ces trois exemples peuvent sans aucun doute être classés dans le

dossier de la maltraitance, celle de l'Etat qui se révèle insidieuse et dangereuse pour eux aujourd'hui, pour d'autres demain. Souhaitons que l'Observatoire puisse monter bonne garde. Le 4 janvier, Claude Ruey, président du Parti libéral suisse, déclarait dans *Le Courrier*: «A l'époque, Christoph Blocher a fait des promesses quant à l'application humaine de ces lois. Cet observatoire permettra de vérifier la portée réelle de ses propos».

Edith Samba

Pour information: Observatoire du droit d'asile et des étrangers, case postale 270, 1211 Genève 8, tél. 022 310 57 30, adresse électronique: info@odae.ch, WWW.odae.ch

«Il n'y a pas de plus dangereux exemple que celui de la violence exercée pour le bien et par les gens de bien».

Alexis de Tocqueville

Les thèmes des derniers forums (notre santé, décroissance, maltraitements) n'étant pas particulièrement souriants et la longueur du forum de ce numéro étant plus courte que prévu, nous offrons aux lecteurs de *l'Essor* une page entière de poèmes sur le thème «Rêves». Ils sont tirés d'une plaquette éditée en 2007 par la Société genevoise des écrivains.

Les rêveries

Jean-Jacques Rousseau

J'ai pensé quelquefois assez profondément; mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force: la rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste; penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie, et durant ces égarements mon âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent tout autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté, toute autre occupation me fut toujours insipide. Mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étranges, je sentis la fatigue du travail d'esprit et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même temps languir et s'attédir mes douces rêveries et bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui durant cinquante ans m'avaient tenu lieu de fortune et de gloire, et sans autre dépense que celle du temps, m'avait rendu dans l'oisiveté le plus heureux des mortels.

Feu et rêverie

Gaston Bachelard

Le rêve chemine linéairement, oubliant son chemin en courant. La rêverie travaille en étoile. Elle revient à son centre pour lancer de nouveaux rayons. Et précisément la rêverie devant le feu, la douce rêverie consciente de son bien-être, est la rêverie la plus naturellement centrée.

Hélas, tout cela n'était

qu'un rêve

Jean Verdier

Le lendemain, à mon réveil, je sentis que la fièvre et le délire me gagnaient.

J'aperçus, sur un coteau voisin, une jeune fille habillée en soldat qui partait à cheval, chargée par Dieu de sauver son pays et de faire sacrer son roi. Dans le bois, un personnage, avec l'allure d'un chevalier, près d'une table ronde, transformait des oiseaux en êtres humains de sa baguette magique. Enfin, un grand jeune homme disparaissait mystérieusement pour toujours derrière des aulnes, tandis que son héros le suivait comme une ombre...

Hélas, tout cela n'était qu'un rêve qui s'effaça rapidement pour me laisser à mon horrible solitude.

Je compris que ces êtres merveilleux n'étaient que des apparitions dont j'avais entendu, tant de fois, narrer les exploits dans la grande salle basse de mon maître.

Quand j'avais dix ou douze ans...

Freddy Klopfenstein

Quand j'avais dix ou douze ans, j'ai fait un rêve. J'étais dans une forêt, assis sur de la mousse, le dos appuyé à un très grand arbre. La forêt était touffue. De temps en temps, un buisson ou un arbre disparaissait, et il ne restait à sa place qu'un tapis de feuilles mortes. Tout d'abord, je trouvais amusant de voir ainsi s'effacer un à un tous les arbres, comme dans un conte de fée. Puis je suis devenu inquiet et j'appuyai fortement le dos à mon arbre, à mesure que la forêt s'éclaircissait. Bientôt, il m'a semblé qu'il n'y avait plus un arbre debout, aussi loin que la vue s'étendait, et je me suis penché en avant pour vérifier si c'était bien vrai. J'allais à nouveau m'appuyer contre mon arbre quand je me suis dit: «Et si celui-ci n'était plus là, qu'est-ce que je fais?»...

Le rêve est une seconde vie

Gérard de Nerval

Le rêve est une seconde vie. Je n'ai pu percer sans frémir ces portes d'ivoire ou de corne qui nous séparent du monde invisible. Les premiers instants du sommeil sont l'image de la mort; un engourdissement nébuleux saisit notre pensée, et nous ne pouvons déterminer l'instant précis où le moi, sous une autre forme, continue l'œuvre de l'existence. C'est un souterrain vague qui s'éclaire peu à peu, et où se dégagent de l'ombre et de la nuit les pales figures gravement immobiles qui habitent le séjour des limbes. Puis le tableau se forme, une clarté nouvelle illumine et fait jouer ces apparitions bizarres; le monde des esprits s'ouvre pour nous.

Mon rêve familial

Paul Verlaine

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime
Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même
Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.

Car elle me comprend, et mon cœur, transparent
Pour elle seule, hélas, cesse d'être un problème
Pour elle seule, et les moiteurs de mon front blême,
Elle seule sait les rafraîchir, en pleurant.

Est-elle brune, blonde ou rousse? – Je l'ignore.
Son nom? Je me souviens qu'il est doux et sonore
Comme ceux des aînés que la Vie exila.

Son regard est pareil au regard des statues,
Et, pour sa voix, lointaine, et calme et grave, elle a
L'inflexion des voix chères qui se sont tues.



Le règne de la frivolité

André Delessert, Edition l'Aire, 2007

Voici un ouvrage de réflexions sur les diverses facettes du monde dans lequel nous sommes immergés. L'auteur nous incite à en comprendre les mécanismes afin de ne pas nous trouver pris dans ses filets: dogme du progrès, article de foi en direction d'un bien inconnaissable, personne ne pouvant vraiment le définir.

Mais il faut y croire même quand les événements semblent indiquer un retour à la barbarie.

Culte du superficiel, de l'éphémère, du mensonge et de la nouveauté, alors que rien ne se démode comme la mode, sans parler de l'art.

Même la morale est démodée, cette morale primitive qui repose sur la charité, la sagesse, la dignité hu-

maine, la non-violence. C'est l'éthique qui la remplace, moins contraignante. Bien sûr, la beauté demeure, dans la nature, dans l'art authentique. En fait, elle n'est pas dans les choses, elle a sa source en nous, tel un attachement intérieur qui a les traits les plus purs de l'amour, même si les goûts varient au cours d'une vie. Mais comment aujourd'hui choisir, dans le foisonnement d'images et de sons qui nous submergent, sans devenir des spectateurs passifs devant ce défilé désordonné?

De plus en plus, l'esprit de parti devient une maladie endémique faite de clichés simplistes ne s'adressant pas à l'intelligence, mais «à l'idiot que chacun dissimule dans l'om-

bre de sa personnalité». De même la hantise de l'aller toujours plus vite, en oubliant d'obéir à notre sensibilité et à notre rythme intérieur, car les sentiments destinés à durer exigent une patience de l'âme.

Enfin, ne pas s'interroger sur l'augmentation continue de la population mondiale, et affirmer que la terre pourrait en nourrir deux fois plus, c'est comparer l'humanité à un élevage de poulets...! Dans nos vies décosues, qui tressera et tendra sur le métier de nouveaux fils de solidarité afin que chacun puisse y tisser sa trame?

Quelques traits tirés des 21 chapitres d'un livre-essai riche de nombreuses interrogations.

Suzanne Gerber

Pour changer d'air

Je dois souffrir de ce qu'on appelle une blessure d'injustice. Depuis toujours, je suis profondément révoltée par l'arrogance des puissants qui, pour faire d'énormes profits, méprisent les petits et détruisent la planète. Après avoir vu le documentaire de Marie-Monique Robin «Le monde selon Monsanto», j'ai envie de faire comme le Christ avec les marchands du temple: prendre un fouet et crier «Dehors! Vous n'avez rien à faire ici!». Monsanto? Dites plutôt Mondiaablo! Je me suis donc engagée très profondément dans une lutte locale: conserver une agriculture suisse sans OGM. J'ai appris beaucoup de choses. Je sais que les résultats des études sur les champs OGM en plein air à Zurich seront à prendre avec beaucoup de suspicion, car Syngenta et Monsanto cofinancent la recherche... J'ai été sollicitée pour faire partie du groupe de pilotage de «prudence-OGM», j'étais en contact avec «Stopogm»... Bref, un engagement qui allait mobiliser la plupart de mes énergies, et qui a provoqué en moi des tensions physiques suffisamment importantes pour me faire réfléchir. J'ai choisi de renoncer et de poser les armes... J'avais sur mon bureau un messa-

ge reçu un mois auparavant, parlant d'une porte énergétique qui s'ouvrira à la pleine lune de juillet, vers le 18. Laissez de côté, parce que trop ésotérique et «new age» à mon goût, mais que j'ai soudain relu. Ce qui m'a frappé, c'est le conseil qu'il contient: il nous est demandé de nous libérer de nos peurs pour l'avenir, de notre volonté d'agir pour changer certaines choses dans le monde, et de pratiquer quotidiennement la légèreté, la gratitude, l'amour de soi, la joie, de rechercher «(...) *la puissance de la pensée où tout est vrai, tout est simple, tout est beau, tout est juste et tout est parfait dans l'instant présent dans la conscience de notre projet d'incarnation, de notre mission de l'âme et de l'être (...). Nous avons la possibilité d'accéder déjà à un changement d'attitude, un changement de comportement, un changement de croyance, à la légèreté, à ne plus utiliser trop de temps et d'énergie à craindre ou à appréhender le futur (...)*».

C'est difficile pour moi d'accepter l'idée que tout est juste... je continue à constater l'injustice, le mensonge, l'avidité qui pollue, blesse, détruit notre Mère Terre, et qui réduit les plus pauvres à la misère.

Mais je pense que maintenant il est temps de cesser d'être obnubilé par ces malheurs, et que **le monde n'est pas que cela**. Le monde a sûrement aussi besoin qu'on soit capable de voir toute la beauté, toute l'abondance que notre planète nous offre. Et lui dire merci.

Chaque jour qui passe nous rapproche de la mort. C'est un jour précieux, il est important d'en faire quelque chose de bon, de positif, de lumineux, d'abord pour soi (parce que tout commence par nous-même), donc pour notre entourage, et même pour ce qu'on va transmettre encore bien plus loin, peut-être à notre insu. Chaque jour, cultiver la reconnaissance et la joie, c'est être conscients de tout ce que nous recevons de cette planète, de la nature, de la vie. C'est, chacun à notre niveau, répandre dans l'atmosphère un air plus pur, plus respirable pour tous...

Dans les «Dialogues avec l'Ange», on peut lire: «*La joie est l'air du monde nouveau*». Alors, donnons-nous la peine d'ouvrir chaque matin la fenêtre sur la légèreté, la gratitude, l'amour et la joie, **pour changer d'air!**

Colette Hein Vinard

Giuseppe Maggi – Regard sur l'œuvre humaniste et missionnaire d'un médecin de brousse

Zachée Betché, L'Harmattan, 2008



Giuseppe Maggi ne figure pas sur la liste des grands missionnaires du XX^e siècle, ni sur celle des grands humanistes. Et pourtant sa vie et son œuvre sont considérables. A part la religion, il y a peu de différence entre l'action du luthérien Albert Schweizer et celle du catholique Giuseppe Maggi. Tous deux ont donné à l'Afrique ce qu'ils avaient de meilleur, tous deux ont consacré aux Africains leur temps et leurs dons.

Le livre de Zachée Betché est beaucoup plus qu'une bibliographie. Il se lit comme un roman car il traduit fidèlement le parcours, les succès, les doutes aussi, d'un homme pour qui le mot «servir» avait un sens très exigeant. En 200 pages, on peut suivre toute la route de Giuseppe Maggi, depuis son travail en Suisse (à Travers notamment) jusqu'au Cameroun. Avec sa triple vision de pasteur, de docteur en philosophie et d'Africain (il est camerounais), l'auteur a

une image très complète de Giuseppe Maggi. Il s'attache à découvrir ses motivations, à comprendre son témoignage, à le suivre dans les grands et les petites choses de la vie. Mais l'essai de Zachée Betché est moins un étalage de l'activité de ce médecin de brousse qu'une série de réflexions sur les enjeux possibles inhérents à une histoire singulière dont le présent pourrait saisir la pertinence. Giuseppe Maggi était un homme de terrain. Son idéal de justice fut plutôt ancré dans sa personnalité traversée par le faisceau de l'Évangile. Il estimait qu'il n'y a pas de justice sans vérité et qu'aucune réconciliation n'est possible sans justice. Il avait par ailleurs une forte sensibilité écologique. Pour lui, planter un arbre était une des premières tâches lorsqu'il décidait de s'installer dans un milieu donné. L'arbre lui paraissait essentiel (voir en page 2 les citations de Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix

2004) et avait sa place dans la ritualisation qui précédait la création de chaque œuvre sanitaire. Pour la postérité, l'effet «Maggi» consistera à dire qu'on peut aller de l'avant même au cœur des situations les plus alambiquées, défiant les obstacles et instaurant des digues d'espoir là où il en manque. L'Afrique peut être debout et en mouvement. Une vraie espérance est réalisable en dehors des mirages qui dominent accessoirement ce continent. Certes, le monde n'attend pas une solution «Maggi» mais il peut néanmoins s'offrir les valeurs de ce personnage. Grâce à Zachée Betché, le lecteur peut découvrir une face lumineuse de l'histoire de l'Afrique. Son livre doit être lu si on veut mieux comprendre les relations entre l'Europe et l'Afrique et, surtout, entre les peuples de ces deux continents.

Rémy Cosandey

Pourquoi la guerre?

«Résultats, idées, problèmes», textes de Freud, Les Presses universitaires de France, 1933

A la suite d'un échange d'idées entre intellectuels suggérés par la Société des Nations afin de servir la cause de la paix, il y eut une correspondance entre Einstein et Freud en 1932, publiée en 1933 (GW XIV). On peut lire la réponse de Freud à Einstein sous le titre cité ci-dessus dans «Résultats, idées, problèmes» (PUF 1985, II 1921-1938. Freud, page 203).

Essayer de relater brièvement un exposé de Freud, c'est trahir le texte original écrit avec une grande modestie, beaucoup de nuances et quantité de réflexions subtiles. Allons-y tout de même...

1er point – Freud approuve l'idée d'Einstein: «une prévention efficace des guerres n'est possible que si les hommes s'entendent pour mettre en place un pouvoir central auquel est transféré le droit de jurisprudence pour tous les conflits d'intérêt». Freud souligne que, comme dans le règne animal qui est le nôtre, les conflits furent d'abord résolus par la violence.

Ensuite, ils furent aggravés par l'usage des armes (que seul l'homme inventa!), puis étendus entre communautés. Et même si, avant la guerre de 1939 à 1945, il existait une SDN, il n'y a toujours pas encore à l'heure actuelle ce pouvoir central tant souhaité par les uns, refusé par les autres! Donc, c'est toujours le plus fort qui gagne aux dépens du plus faible.

2e point – Einstein s'étonne «qu'il soit si facile de susciter chez les hommes un tel enthousiasme guerrier»; il présume «que quelque chose agit en eux, une pulsion de haine et d'extermination, qui répond à une folie prédatrice». «Puis-je à ce propos, répond Freud, vous exposer une partie de ma théorie des pulsions, à laquelle, en psychanalyse, nous sommes parvenus après maint tâtonnement et atermoiement? Nous admettons que les pulsions de l'homme ne sont que de deux sortes, soit celles qui visent à conserver et à unir, soit celles qui visent à détruire et à tuer... pulsion d'agression

ou pulsion de destruction, opposition universellement connue entre l'amour et la haine».

Attention aux jugements de valeur, dit Freud, car «l'une de ces pulsions est tout aussi indispensable que l'autre des interactions et des réactions de ces deux pulsions procèdent les phénomènes de la vie».

Voilà une des constatations essentielles de la psychanalyse et toute la suite et fin de la lettre permet à Freud de formuler une série de digressions sur le sujet qu'il n'est pas possible, malheureusement de relater ici. En définitive, Freud se dit pacifiste par conviction et souhaite que, de minoritaires qu'ils sont, les pacifistes deviennent majoritaires. Les faits ont démontré depuis lors qu'il n'y a là qu'un vœu pieux! Freud termine sa lettre par une phrase que je n'oublierai jamais: «Je vous salue cordialement et, si mon exposé vous a déçu, je vous en demande pardon». Signé...

Henri Jaccottet



Prix «Femme exilée, femme engagée» 2008

Madame Alba Viotto, fondatrice du prix «Femmes exilées, femme engagée», et par ailleurs abonnée à l'Essor, nous fait parvenir la très intéressante brochure de présentation des lauréats 2008.

«Changer le regard que nous portons les unes sur les autres...». Ce prix a été créé en 2001 pour rendre hommage à des femmes de tous âges et nationalités que des circonstances, souvent dramatiques, ont conduit à s'exiler en Suisse. Les lauréates de ce prix sont des femmes fortes et dignes, généreuses et solidaires, riches d'expériences, désireuses et capables de contribuer à la construction d'un monde plus juste, qui aspirent à une égalité de droits, mais aussi à un droit à la différence.

Suivent les portraits de huit femmes lauréates en 2008, de toutes origines, aux parcours difficiles et, pour plusieurs, à l'avenir incertain étant donné les lois actuelles sur l'asile. Il est remarquable que, malgré la précarité et la dureté de leur sort, nombreuses sont celles qui militent officiellement dans des collectifs (tels le CVSSP ou Objectif Vaud de soutien aux sans-papiers) ou dans des mouvements politiques. Toutes ont pour projet d'avenir d'organiser des collectifs juridiques, des centres d'accueil, une association pour défendre et assister les femmes violées ou encore de contribuer au développement de leur pays d'accueil en s'engageant activement dans un syndicat ou dans un parti politique.

Originaires d'Ethiopie, d'Iran, d'Equateur, de la République démocratique du Congo, du Chili, du Rwanda, du Pérou ou de Mongolie, ces lauréates nous interpellent et suscitent notre admiration. Le prix, issu d'une entreprise privée et indépendant de toute association ou organisation, est remis sous la forme d'une statuette en bronze créée par Maria-Elena Cutejo-Klappenbach, d'origine chilienne, et d'un diplôme d'honneur réalisé dans l'atelier de sérigraphie Camarada de Genève.

Le prix d'honneur 2008 est décerné à sœur Marie-Rose Genoud, de Sion, pédagogue et militante infatigable pour la défense des droits des requérants et requérantes d'asile. Le prix

«Association» a également été décerné à «Halte femmes – Emmaüs Genève» qui accueille actuellement dix-huit femmes, la plupart sans statut légal. A noter que, lors de la remise des prix, chaque lauréate est «marainée» par une personnalité éminente: des femmes qui, par leur engagement, leur travail ou leurs écrits, incarnent et nourrissent leurs idéaux, en particulier ceux qui sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits humains. La liste en est donnée à la dernière page de la plaquette. Ajoutons que la ville de Genève soutient ce prix et que Christiane Perregaux, présidente de Centre de contacts Suisses-Immigrés de Genève, dans une lettre adressée aux lauréats du prix, rappelle que «la parole et l'image personnelle que vous nous donnez cassent l'anonymat dans lequel on vous confine si souvent... Nous avons besoin ensemble d'unir nos forces et notre détermination pour changer votre présent et notre futur commun».

Merci à Mme Viotto de nous avoir fait part de cette réalisation originale qui, peut-être, permettra des contacts personnels avec les lauréats. Bureau du prix: p.a. Alba Viotto, avenue des

Catamaran contre vents et marées noires

Depuis 2003, l'entreprise Ecoceane conçoit, fabrique et commercialise des bateaux destinés à récupérer les déchets. Adaptés à tous les milieux aquatiques, ces bateaux, véritables «aspirateurs des mers», collectent les macrodéchets solides, huiles et hydrocarbures. Efficaces pour nettoyer et entretenir les eaux, ils récupèrent aussi les eaux sales et luttent contre les pollutions accidentelles. Une dernière innovation, le Catamaran, de dix-huit mètres de long, est capable de récupérer les hydrocarbures en pleine mer et peut nettoyer en une heure une surface de plus de deux hectares.

D'après *L'Age de faire*, n° 22 www.lagedefaire.org

*N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à
Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains,
tél./faxe 024 425 35 15.*

Merci!

La civilisation de l'image

C'est dans le courant du 20^e siècle que les images ont pris un développement devenu incontrôlable. Elles ont envahi chaque parcelle de notre vie. Elles nous sont devenues indispensables. Nous en avons besoin dans nos journaux, nos magazines, nos livres, comme des compléments d'informations qui suppléent à celles que nous offrent les mots. Fréquemment, elles remplacent ceux-ci. Que ferions-nous sans les pictogrammes qui nous ouvrent la porte des WC, la sortie ou l'entrée du parking, la permission ou l'interdiction des animaux? Les images agrémentent

nos soirées sur écran de télévision ou de cinéma, elles nous tentent dans les guides de voyages, dans les prospectus d'automobiles, de vêtements, d'articles de ménage, de jardinage, etc., etc. Les images nous conduisent, nous mènent, nous conditionnent, la plupart du temps à notre insu, en réalité elles dirigent notre vie. C'est donc le thème de l'IMAGE qui fera l'objet de notre prochain forum. A vos plumes, à vos réflexions, envoyez-nous vos prises de position, vos articles, ils seront les bienvenus.

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey,
Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber,
Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Delia
Mamon, Emilie Salamin-Amar, Edith
Samba, Agnès Zawodnik.

Administration et retours
L'Essor – Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; cosandeyremy@hispeed.ch

Abonnement annuel : Fr. 36.- (20 euros)
CCP-12-2620-0 Genève

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

déla i pour le prochain numéro : 15 septembre 2008
prochain forum : L a c i v i l i s a t i o n d e l ' i m a g e